

PROJET DE CREATION D'UN NOUVEAU CIMETIERE A ANSE-BERTRAND



1. Présentation du projet

Nom de l'opération : Projet de création d'un nouveau cimetière à Anse-Bertrand

Type d'opération : Infrastructure neuve

Adresse : Parcelle AZ 1233 – 97 121 Anse-Bertrand

1.1. Organisation de l'équipe projet

Maitre d'ouvrage

COMMUNE D'ANSE-BERTRAND

Partenaire financier / commanditaire de la mission

AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT

Equipe d'études

I2C

1.2. Organisation de l'étude

1.2.1. Moyens

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'une démarche concertée, marquée par de nombreux échanges entre les différentes parties prenantes :

- **Réunion de lancement du 28 mars 2025 en présence de :**
 - La commune d'Anse-Bertrand,
 - L'AFD,
 - I2C et les membres de son équipe,
- **Réunion de travail sur les limites d'intervention entre les projets de lotissement et de cimetière d'Anse-Bertrand du 4 avril 2025 en présence de :**
 - La commune d'Anse-Bertrand,
 - L'AFD,
 - La SPL cœur d'énergie
 - I2C et les membres de son équipe,
- **Réunion de présentation des premières orientations d'aménagement du cimetière d'Anse-Bertrand du 23 mai 2025 en présence de :**
 - La commune d'Anse-Bertrand,
 - L'AFD,
 - I2C et les membres de son équipe,

1.2.2. Fonds documentaires mis à disposition

- Plan général d'aménagement
- Plan de zonage
- Étude géotechnique préalable.

1.4. Objectifs du projet

1. Répondre aux besoins actuels et futurs d'inhumation

- Offrir une capacité d'accueil suffisante à court, moyen et long terme.
- Réduire la pression sur les cimetières existants, aujourd'hui saturés ou proches de leur capacité maximale.
- Adapter l'offre aux évolutions des pratiques funéraires (diversification des modes d'inhumation, réduction des concessions longues durées, etc.).

2. Créer un équipement public respectueux des traditions locales

- Proposer des concessions adaptées aux différents besoins sociaux, culturels et familiaux.
- Offrir une diversité de modes d'inhumation, avec des espaces modulables (concessions pleine terre, columbarium, jardin du souvenir...).
- Maintenir un cadre digne et apaisant pour les familles, avec des aménagements sobres, soignés et respectueux du deuil.

3. Améliorer les conditions d'accueil et d'accessibilité

- Concevoir un espace fonctionnel, accessible à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite.
- Intégrer des cheminements confortables, des zones de repos ombragées, et une signalétique claire et harmonieuse.
- Prévoir un bâtiment d'accueil et des équipements de service adaptés aux besoins du public.

4. Créer un cimetière paysager intégré au site

- Valoriser l'identité paysagère d'Anse-Bertrand à travers un aménagement respectueux de son cadre naturel et culturel.
- Inscrire le cimetière dans son environnement en préservant les vues, les continuités écologiques et les ambiances locales.
- Limiter l'artificialisation des sols et favoriser une approche sobre et économe en foncier.

5. Respecter les contraintes réglementaires et techniques du territoire

- Répondre aux exigences du Code général des collectivités territoriales et à la réglementation funéraire en vigueur.
- Prendre en compte les contraintes géotechniques (présence de nappe phréatique, perméabilité des sols, etc.).
- Mettre en place une gestion durable des eaux pluviales (infiltration, noues, tranchées drainantes...).

6. Faciliter la gestion communale

- Concevoir un cimetière facile à entretenir, à exploiter et à gérer administrativement.
- Intégrer un schéma de phasage pour permettre une mise en service progressive et adaptée aux besoins.
- Prévoir des équipements techniques fonctionnels pour les agents municipaux et les opérateurs funéraires.

4. Description du projet

Le programme d'aménagement du cimetière intègre :

- La voie d'accès dans la continuité de la voie de desserte du lotissement sur un linéaire de 210 ml
- L'aire de stationnement du cimetière sur environ 1400 m²
- L'aménagement du cimetière et son jardin de la mémoire pour une emprise d'environ 3380 m² de la surface foncière de 8262 m² mise à disposition par la ville selon l'étude de faisabilité.

4.1. La voie d'accès

Les aménagements envisagés sont de type urbain, ils comprennent des cheminements piétons, la mise en place de l'assainissement pluvial, l'éclairage public, et la mise en œuvre des réseaux secs et humides.

Les profils en travers type ont été définis selon les emprises disponibles et les fonctionnalités attendues pour les différentes sections de la voie :

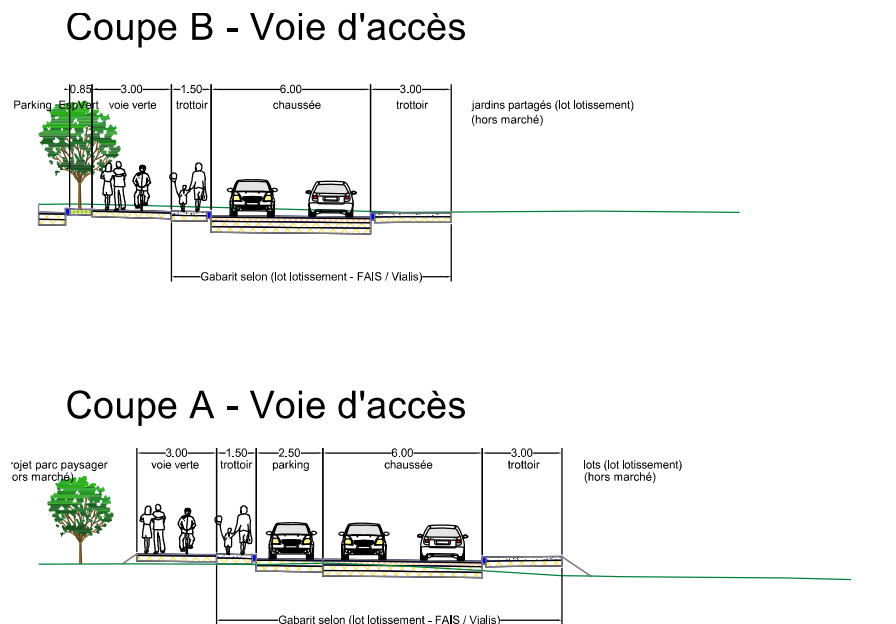


Figure 4-Coupe type sur voie d'accès et gabarit

Le traitement de cette voie sera de type « chaussée lourde » :

Type A

- Une chaussée de 2x3 m,
- Un trottoir de 1,5 m côté parc paysager et de 3 m côté lotissement,
- Un espace de stationnement longitudinal de 2,5 m,
- Une voie verte de 3 mètres coté parc paysager.

Type B :

- Une chaussée de 2x3 m,
- Un trottoir de 1,5 m côté parc paysager et de 3 m côté lotissement,
- Un espace de stationnement longitudinal de 2,5 m,

La structure de chaussée est la suivante :

- Fourniture et mise en place d'un géotextile anti contaminant
- Remblai d'apport pour de forme
- Couche d'imprégnation
- Couche de base Grave Bitume Ep 0,15m
- Couche d'accrochage
- Couche de roulement en béton bitumineux - Ep 0,06m

L'adduction en eau potable sera réalisée à partir du réseau existant et fera l'objet d'une coordination avec les adductions du lotissement. La conception du réseau d'alimentation en eau potable repose sur deux contraintes :

- Assurer l'alimentation en eau potable de l'ensemble de la zone même en cas de casse sur le réseau grâce à un bouclage,
- Assurer une pression suffisante aux bornes incendies.

La desserte de la zone d'activité sera donc réalisée avec des canalisations enterrées dont le dimensionnement sera finalisé dans les phases d'études en coordination avec le projet d'aménagement global.

La protection incendie sera réalisée à partir du réseau de distribution eau potable. Les bornes incendies sont implantées et réparties, de manière à respecter les contraintes du SDIS.

Le réseau d'assainissement de l'eau pluviale sera dimensionné en calculant les débits de pointe pour un événement de retour **décennal**. Il devra respecter le contexte hydrologique de la zone d'étude. Il sera constitué de conduites en PVC CR8 de diamètres compris entre 315 et 500 mm. Il aura pour exutoire, la marre située au nord de la parcelle à ce stade des études et en l'absence de l'étude hydraulique.

La mise en œuvre du réseau électrique CFO comprendra la pose en tranchée commune avec les autres réseaux secs, de fourreaux TPC de 160 mm, la mise en œuvre de câble, la mise en place de chambres de tirage et la réalisation d'un poste de transformation. Ces travaux devront être validés au préalable par les concessionnaires.

Un réseau d'éclairage public performant et facile d'entretien sera mis en place sur l'ensemble de la voie.

Le réseau CFA de distribution Télécom sera mis en place sur l'ensemble de la voie. L'équipement comprendra la pose en tranchée commune avec les autres réseaux secs, de fourreaux 45mm, 60mm, 80mm, la mise en place de chambre de tirage.

4.2. Le parking

Le parking qui sera accessible depuis la voie, aura une capacité de 59 places dont 3 places PMR.

La structure de chaussée en voirie légère est la suivante :

- Fourniture et mise en place d'un géotextile anti contaminant
- Remblai d'apport pour de forme
- Couche d'accrochage
- Couche de roulement en béton bitumineux - Ep 0,06m

Le réseau d'assainissement d'eau pluviale sera dimensionné en calculant les débits de pointe pour un événement de retour décennal. Il sera constitué de conduites de diamètres compris entre 315 et 500 mm. Il aura pour exutoire, le réseau pluvial de la voie.

4.3. Le cimetière

L'aménagement du cimetière prévoit :

- La construction d'un bâtiment d'exploitation comprenant :
 - Un bureau de 10 m²
 - Un local technique de 10 m²
 - Un vestiaire / sanitaires de 10 m²
 - Un système d'assainissement des eaux usées
- La création d'allées circulables principales ayant les caractéristiques suivantes :
 - Largeur : 4,00 m
 - Structure de chaussée :
 - Fourniture et mise en place d'un géotextile anti contaminant
 - Remblai d'apport pour de forme
 - Couche de roulement en béton armé imprimé Ep 0,15m
- La création d'allées piétonnes secondaires ayant les caractéristiques suivantes :
 - Largeur : 2,00 m
 - Structure de chaussée :
 - Fourniture et mise en place d'un géotextile anti contaminant
 - Remblai d'apport pour de forme
 - Couche de roulement en béton armé imprimé Ep 0,15m

L'aménagement des sépultures et espaces funéraires conçu dans le cadre du présent APS répond strictement à la demande du MOA **pour une capacité d'accueil totale de 882 places** :

- 100 caveaux de 4 places
- 50 caveaux de 2 places



Et permet la mise à disposition complémentaire de :

- 24 sépultures en pleine terre
- 8 Blocs Colombariums de 18 unités totalisant 144 places pour une emprise de 15m² au sol



- 38 Enfeus en R+2 totalisant 114 places



- 3 ossuaires de 8m² par unité soit 24m²



Cf Plan en Annexe n°1

Cf Estimation cout des travaux stade APS en Annexe n° 2

L'aménagements du cimetière comportera :

- La mise en place d'éclairage public performant et facile d'entretien
- La mise en place d'une signalétique réglementaire
- La réalisation d'aménagements paysagers intégrant du mobilier urbain de type jardinières et bancs
- La réalisation d'un mur d'enceinte de 1,5m de hauteur hors sol

L'ensemble des sépultures et ouvrages funéraires estimés n'intègrent pas les options d'habillage et de finitions (pierres tombales, stèles, ...) qui sont laissés au choix des usagers.

5. Bilan financier prévisionnel

5.1. Hypothèses

L'estimation communiqué intègre :

- Les frais d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre,
- Les frais d'étude complémentaire (étude géotechnique, étude hydraulique et hydrogéologique, études réglementaires, contrôle technique, coordination SPS, ...),
- Les frais d'installation de chantier,
- Les études d'exécution, la coordination / pilotage et le dossier de récolement,
- Les travaux de bâtiment, génie-civil, VRD et aménagements paysagers,
-

Elle ne prend pas en compte :

- Les frais liés au foncier,
- Les frais d'assurances,
- Les travaux particuliers mis en évidence par les études complémentaires,
- Les travaux supplémentaires résultant d'une mauvaise interface entre les projets du cimetière et du lotissement et plus particulièrement Les exigences liées aux concessionnaires.

PLANNING GENERAL													ANNEE N						ANNEE N+1					
	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12	M1	M2	M3	M4	M5	M6						
Phase étude																								
DCE AMO																								
Consultation AMO																								
Etude hydraulique																								
Examen cas par cas																								
Instruction de la demande d'examen cas par cas																								
Dossier loi sur l'eau																								
Instruction du dossier loi sur l'eau (3 mois)																								
Etude géotechnique G2 AVP																								
DCE MOE																								
Consultation MOE																								
AVP																								
Permis d'aménager																								
Instruction du permis d'aménager (4 mois)																								
Demandes de subvention																								
Instruction des dossiers de demande de subvention																								
Etude géotechnique G2 PRO																								
PRO																								
DCE																								
Phase travaux																								
Consultation Travaux																								
Période de préparation																								
Travaux																								
Réception																								

La phase Etudes de cette opération nécessite sur un délai estimé à 17 mois compte tenu des contraintes réglementaires identifiées à ce stade.



Altié secondaire
Béton armé : 10cm
Tuf : 40cm

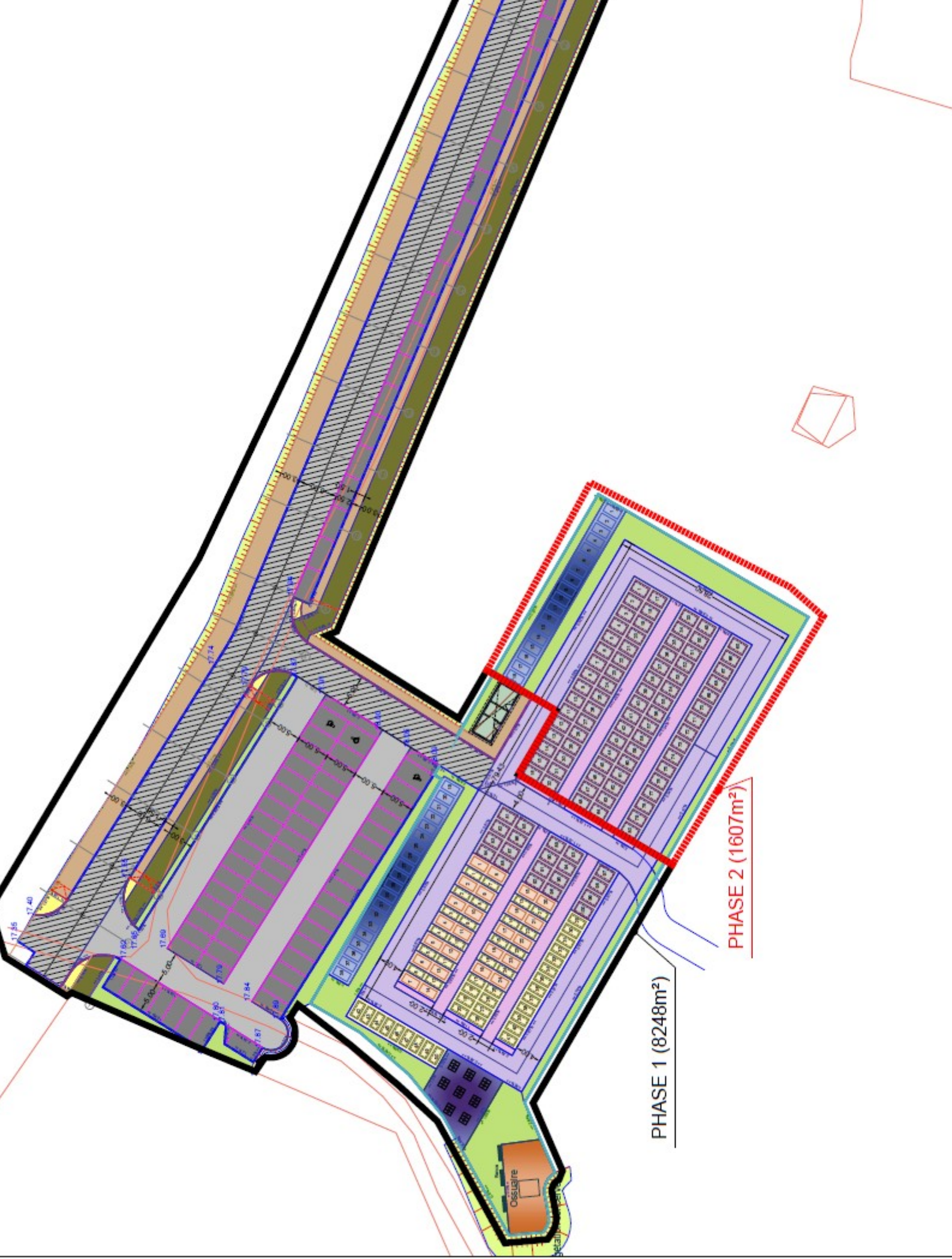
Total des Fosses :	
Fosses 4 places	100 Unités
Fosses 2 places	50 Unités
Fosses pleine terre	34 Unités
EMPRISE TERRASSEMENTS :	
FUNÉRAIRE : ZONE 1	
Fosses 4 places	32 Unités
FUNÉRAIRE : ZONE 2	
Fosses 4 places	32 Unités
FUNÉRAIRE : ZONE 3	
Fosses 4 places	16 Unités
FUNÉRAIRE : ZONE 4	
Fosses 4 places	8 Unités
Fosses 2 places	12 Unités
Fosses pleine terre	14 Unités
FUNÉRAIRE : ZONE 5	
Fosses 4 places	8 Unités
Fosses 2 places	16 Unités
Fosses pleine terre	10 Unités
FUNÉRAIRE : ZONE 6	
Fosses 4 places	4 Unités
Fosses 2 places	13 Unités
FUNÉRAIRE : ZONE 7	
Fosses 2 places	9 Unités
Enfeus R+2	
Enfeus	38 Unités
Colombarium R+3	
Colombarium	144 Unités
Ossuaire	
Ossuaire	1 Unité
Jardin du Souvenir	
Jardin du Souvenir	1 Unité
Bâtiment (bureau/L.T.)	
Bâtiment	1 Unité

Surface projet cimetière (APS)
intramuros (3372m²)

Extension 200 emplct (FAIS)

Emprise foncière
définie par MO (8262m²)

Accès extension cimetière de 200 places (hors marché)



PHASE 1 (8248m²)

PHASE 2 (1607m²)



AMENAGEMENT DU CIMETIERE

Parkings du Cimetière

Entrée Cimetière

TN - PROJET A VENIR D'UN PARC PAYSAGER

mur d'enceinte

Voie verte

Voie d'accès

Parking

TN - PROJET A VENIR D'UN LOT

Deblais

Remblais

0m 1